

Règlement du rassemblement OCTOBRE ROSE 2025

Le bureau de Sportifs & Solidaires organise la 10^{ème} édition du rassemblement pour Oct'Aube Rose à Macey (10), **le dimanche 12 octobre 2025**.
Le rassemblement se compose de 3 parcours, 5km, 8km et 12km, à allure libre (randonnée ou course).

1. Inscriptions :

Elles sont possibles via internet sur le site le dossard, ou sur place la veille du rassemblement.

1.1. Tarification : Le prix de l'inscription est de 12 € par personne à partir de 12 ans quelque soit la distance, et pour les moins de 12 ans, 2€ sans lot et sans ravitaillement.

1.2. Inscriptions en ligne :

Elles sont possibles via internet sur le site www.ledossard.com

La clôture des inscriptions sur le site est fixée au **10 octobre 2025 à 20h**

Pas d'inscriptions le dimanche.

1.3. **Toute inscription est définitive et non remboursable.**

1.4. Inscriptions sur place le samedi : **dans la limite des places disponibles**

2. Horaires et Lieu :

L'évènement démarre à 8h, sur la place de la Mairie à MACEY, pour un départ à 10h, retrait des dossards jusqu'à 9h30.

Les trois parcours 5, 8 et 12 km démarrent en même temps, juste un départ différé pour les marcheurs.

L'arrivée s'effectue au même endroit.

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ, d'arrêter celui ci ou de modifier le parcours, voire de l'annuler sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscriptions, seul leur lot leur sera remis. L'organisation prévoit de respecter les normes sanitaires en vigueur le jour de l'évènement.

3. Sécurité :

- Sur les parties du parcours empruntant une voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route. Le marcheur et coureur sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.
- Les secours seront assurés par des secouristes. Des liaisons radio seront mises en place.
- Un marcheur se doit de porter assistance à toute personne en difficulté. Les secours et les organisateurs doivent être informés immédiatement.

- Pour des raisons de sécurité, les téléphones portables sont conseillés. Les marcheurs et coureurs sont invités à se munir du n° d'appel de l'organisateur
- Un poste de secours mobile est implanté sur le parcours. Ce poste est en liaison radio avec l'organisateur.
- Le poste de secours est destiné à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

4. Ravitaillement :

Outre le poste ARRIVEE, un ravitaillement liquide sera proposé sur les parcours du 8 et 12km.

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, il est à noter que les papiers ou déchets ne sont pas à jeter n'importe où sur le poste de ravitaillement, les mettre dans les sacs prévus à cet effet.

5. Ethique de la randonnée :

En s'inscrivant au rassemblement Oct'Aube Rose, le marcheur ou coureur s'engage explicitement à respecter le présent règlement, ainsi que l'éthique du rassemblement. Le rassemblement se veut respectueux de son environnement naturel et humain. Ainsi, la plus grande courtoisie est requise vis-à-vis des bénévoles qui choisissent de consacrer une partie de leur temps libre à la manifestation. Le respect de l'environnement est une condition nécessaire pour permettre la pérennité des courses et randonnées de pleine nature. Ainsi, il est formellement interdit de jeter des déchets ailleurs que dans les poubelles réservées à cet effet. Certains passages traversent des propriétés privées, dont les occupants acceptent la gêne inhérente à la course. Il va de soi que le respect de ces propriétés privées et de leurs propriétaires est une exigence obligatoire.

6. Assurance :

Les participants doivent être en possession d'une assurance individuelle responsabilité civile garantissant les risques inhérents à leur participation.

7. Droit à l'image :

Les participants acceptent l'exploitation par l'organisateur et ses partenaires des images et des photos prises à l'occasion de l'événement, sur lesquelles ils pourraient apparaître.

8. Conditions générales:

Nous tenons à informer les participants que nous ne fournissons pas de vestiaires et que nous ne pouvons pas être tenus responsables des affaires perdues. Tout objet perdu et retrouvé sera disponible auprès de nous durant le week-end de l'événement. Passé ce délai nous ne pourrions pas être tenus responsables de toutes pertes.

**Toute inscription implique
l'acceptation du présent règlement.**